

INFO PRESSE



Services à la personne Point sur la formation Remise de diplômes aux sortants du CFA

> Jeudi 23 juin 2022 Palais de la Source

Le Département aux côtés des Réunionnais

Services à la personne,

UN SECTEUR D'AVENIR

13 % de la population aura plus de 75 ans et plus en 2050.

Pourrépondre aux attentes des personnes âgées et des familles, le Département a lancé, dans le cadre de son Plan Sénior, la création d'un CFA « Aide à la personne » pour former et créer de l'emploi dans un secteur d'avenir.

CONTEXTE

Au plan national, le secteur des SAP regroupe 2 millions de salariés dans une vingtaine de métiers aussi diversifiés que la garde d'enfant, l'entretien de la maison, l'assistance aux personnes âgées à l'exception des actes de soins, le jardinage, l'homme toute main, l'assistance informatique Internet à domicile, la livraison de courses à domicile...



Ils ont tous comme point commun de s'exercer au domicile des particuliers clients ou bénéficiaires. Ces 10 dernières années 400 000 emplois ont été créés dont plus de 18 000 à La Réunion.

FORTE DEMANDE

La demande est forte en raison principalement, du vieillissement de la population et de la dispersion géographique des familles, de l'activité professionnelle des femmes, de la multiplication des foyers monoparentaux, de la politique fiscale incitative des gouvernements successifs depuis vingt ans et de la lutte contre le travail illégal.

Les qualifications les plus recherchées (80 % de niveau V) concernent l'entretien de la maison, la garde d'enfant et l'assistance aux publics fragiles (APA/PCH). Elles constituent pour des publics sans qualification, quel que soit leur âge, la possibilité d'accéder à un emploi.

LE PLAN SÉNIOR

Les SAP représentent un levier efficace pour accompagner le vieillissement de la population et un potentiel de développement et d'emplois important. Ils correspondent à l'évolution de la société. Dans ce contexte et dans le cadre de ses compétences légales, le Conseil départemental de La Réunion accompagne le développement et la professionnalisation de ce secteur d'activité.

Les enjeux de l'accélération du vieillissement de la population et la demande légitime des familles de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ont cependant conduit le Département à prendre de nouvelles initiatives et à définir le « plan sénior » adopté par la Collectivité en Séance plénière du 30 octobre 2019.

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT



Ce plan acte une stratégie départementale d'adaptation de la société réunionnaise au vieillissement et identifie les leviers à activer ou à renforcer.

Parmi ces leviers, le développement de la formation dans le secteur des SAP apparait essentiel. À la convergence des politiques publiques d'accompagnement social, d'insertion et de lutte contre la pauvreté, il est le

moyen de renforcer l'offre de service et la qualité des prestations en faveur des personnes les plus vulnérables tout en favorisant l'accès à l'emploi des jeunes et des chômeurs de longue durée, notamment les bénéficiaires du revenu de solidarité active.

À ce titre, la création d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) - Service à la Personne fait partie des principales déclinaisons opérationnelles arrêtées.

5 000 CRÉATIONS D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS ATTENDUS

Le vieillissement de la population de La Réunion créé de nombreux besoins à satisfaire en termes de services à la personne et des perspectives de croissance d'activités et d'emplois. Selon la Fédération Française des Services à la Personne et de Proximité (FEDESAP), près de 5 000 créations d'emplois directs ou indirects sont attendues sur l'île dans les années à venir. L'enjeu de la qualification des Réunionnais amenés à occuper ces emplois est donc primordiale.

L'IRSEP OI

Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage intervenue en 2018, encourageant la création de Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et considérant les enjeux du territoire et les compétences de notre Collectivité, le Conseil départemental a ainsi signé une convention-cadre de coopération avec la FEDESAP, pour la création d'un Centre de Formation des Apprentis dans le domaine des Services à la Personne, sous forme associative, dénommé Institut Réunionnais des Services de Proximité de l'océan Indien – IRSEP OI CFA.



CRÉATION LE 8 JANVIER 2020

L'IRSEP OI CFA a ainsi été créé le 8 janvier 2020 avec pour principal objet la réalisation et le développement de formations dans le secteur des SAP, notamment en faveur des jeunes et des bénéficiaires du RSA, mais aussi des aidants familiaux dans le cadre de leur professionnalisation.

Le CFA déploie ces formations dans le cadre d'appels d'offres auprès de centres de formation existants sur le territoire. Dans cette perspective, il se charge d'obtenir les financements des Opérateurs de Compétences (OPCO), des branches professionnelles, des entreprises et des financements publics disponibles, tels que ceux du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).

CIBLES: BRSA, JEUNES, AIDANTS FAMILIAUX...

La création de l'IRSEP OI s'inscrit dans le cadre du Plan départemental d'Insertion (PDI) qui vise, dans sa fiche action n° 31, à « Former aux métiers des Services à la Personne ». L'objectif est de former 600 bénéficiaires du RSA sur la période du PDI (200/an). Les jeunes et les aidants familiaux seront également ciblés par ces formations.

LES OBJECTIFS DU CENTRE

Installé au centre-ville de Saint Denis, l'IRSEP OI CFA a débuté son activité en juillet 2021.



Ses objectifs:

- mettre en œuvre des actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA et des jeunes en insertion;
- former et professionnaliser les aidants familiaux, à travers notamment des unités mobiles dans les écarts ;
- mobiliser les acteurs réunionnais de la formation, professionnaliser le secteur, travailler avec les opérateurs existants;
- créer une micro-crèche qui servira de plateau technique « réel » pour l'activité Petite enfance.

FORT BESOIN DANS LE MAINTIEN À DOMICILE

Les services à la personne (SAP) portent sur 3 activités : la petite enfance, le confort, le maintien à domicile.

Des rencontres avec les entreprises des SAP ont fait remonter un besoin fort, dans le maintien à domicile. Pour la dizaine d'entreprises de SAAD consultées en 2021, (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) pas moins de 200 personnes devront être recrutées.

Les entreprises ont besoin d'intervenants à domicile formés, diplômés et capables d'accompagner les personnes âgées, les enfants et adultes en situation de handicap dans leurs actes quotidiens notamment ceux orientés médico-sociaux.

EN ADÉQUATION AVEC LA RÉFORME DES SERVICES À DOMICILE

Cette demande est en adéquation avec la réforme des Services à domicile (loi n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022 – art44). Le dernier décret de cette loi doit paraître au plus tard le 30 juin 2023.

Les entreprises doivent être prêtes, d'ici là à répondre à cette exigence, en formant ses salariés existants et les futurs salariés.

En effet, le besoin d'intervenant à domicile ne cessera d'augmenter car la population réunionnaise est vieillissante, les bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) étaient de 14 000 en 2019 et devraient être entre 17 500 et 21 500 d'ici 2030.

Les entreprises autorisées par le Conseil départemental (SAAD) pour intervenir auprès de ce public âgé et bénéficiaire de l'APA doivent être prêtes pour répondre à ce besoin dans les années à venir.

BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE



L'IRSEP OI a formé 4 groupes de demandeurs d'emploi et de BRSA entre octobre 2021 et mai 2022.

Tous les participants ont suivi des formations diplômantes d'un Niveau CAP-BEP.

Les formations se sont déroulées dans l'Ouest, le Nord et le Sud.

QUELQUES CHIFFRES À RETENIR

- 45 diplômés
- 96 % de réussite aux examens
- 98 % de femmes et 2 % d'hommes
- 80 % de BRSA
 - Dont 15 % ont bénéficié du R+
- Organisation de 3 jobdating : toujours entre 8 et 12 entreprises présentes
- 55 % d'emploi à M+1
- Une vingtaine d'entreprise partenaires ont accueilli nos apprenants en stage et/ou ont participé aux jobdating et/ou ont recruté en CDI et CDD les diplômés

DEUX FORMATIONS DIPLÔMANTES

L'IRSEP OI a établi un partenariat avec deux organismes de formation, afin de délivrer des formations qui prennent en compte l'orientation médico-sociale que devront respecter les SAAD dans le cadre de la réforme des SAP.

Ces nouvelles formations sont les suivantes :

- Intervenant d'Hygiène de vie à domicile (partenariat avec KLEORH)
- Assistant de vie Dépendance et Handicap (partenariat avec CDFD par le biais d'IFSEC OI).

Celles-ci permettent de répondre parfaitement aux besoins des entreprises, elles sont diplômantes donc valorisantes pour les demandeurs d'emploi (souvent longue durée) et les BRSA.

REMISE DE DIPLÔMES

La cérémonie de remise de diplômes aux premières promotions du CFA des services à la Personne - IRSERPOI - est programmée ce jeudi 23 juin, à l'Hémicycle du Palais de la Source.



NFORMATIONS

Direction de la Communication Virginie Elssass • 0692 974 389 <u>virginie.elssass@cg974.fr</u>

Pana Rakoto • 0692 974 533 pana.rakoto@cg974.fr